

BORDEAUX MÉTROPOLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX MÉTROPOLE

**Séance du 29 mai 2015
(convocation du 22 mai 2015)**

Aujourd'hui, Vendredi Vingt-Neuf Mai Deux Mil Quinze à 09 Heures 30, le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPÉ, Président de BORDEAUX MÉTROPOLE.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. JUPPÉ Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HÉRITIÉ Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, Mme LEMAIRE Anne-Marie, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. JUPPÉ Alain à partir de 12h20
M. PUJOL Patrick à M. SUBRENAT Kévin à partir de 12h20
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel jusqu'à 10h10
Mme KISS Andréa à Mme FERREIRA Véronique à partir de 12h55
Mme AJON Emmanuelle à M. DELLU Arnaud à partir de 12h20
M. CAZABONNE Didier à M. FLORIAN Nicolas à partir de 12h20
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h20
Mme CUNY Emmanuelle à Mme DELATTRE Nathalie
M. DAVID Yohan à M. DAVID Jean-Louis de 11h30 à 12h20
Mme DELAUNAY Michèle à Mme FAORO Michèle à partir de 13h10
M. DELAUX Stéphan à M. ROBERT Fabien à partir de 12h20
Mme JARDINÉ Martine à Mme BOST Christine à partir de 12h20

M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 11h50
Mme LACUEY Conchita à M. PUYAUBRAU Jean-Jacques à partir de 12h20
M. LAMAISON Serge à Mme DE FRANÇOIS Béatrice à partir de 12h20
M. LE ROUX Bernard à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie
Mme LEMAIRE Anne-Marie à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 12h20
M. LOTHAIRE Pierre à Mme DESSERTINE Laurence
M. MILLET Thierry à Mme PEYRE Christine à partir de 11h30
M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan à Mme PIAZZA Arielle
M. POIGNONEC Michel à M. MARTIN Eric à partir de 11h35
Mme RÉCALDE Marie à M. ANZIANI Alain à partir de 12h20
M. SILVESTRE Alain à M. FRAILE MARTIN Philippe
M. TRIJOLET Thierry à M. VERNEJOUL Michel à partir de 12h20

EXCUSÉS :

M. MAMERE Noël

LA SÉANCE EST OUVERTE

**Bordeaux Métropole - Commune de Parempuyre - Pôle multimodal d'échanges
- Halle de la halte ferroviaire - Occupation du domaine public routier -
Autorisation - Décision**

Monsieur PUJOL présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

À l'occasion de l'aménagement du pôle multimodal d'échanges SNCF/Bordeaux Métropole, rue de la Gare à Parempuyre, une halle constituant la halte ferroviaire a été édifée. La commune de Parempuyre en est propriétaire et il convient de formaliser cette occupation du domaine public routier par un arrêté.

Cette halle de 78 m² abrite :

- un distributeur de billets SNCF,
- une signalétique voyageurs,
- des bancs,
- des corbeilles à papiers,
- des arceaux vélos,
- des sanitaires.

Cette occupation du domaine public routier est délivrée à titre gratuit, eu égard au caractère de service public de cette halle, compte tenu de la destination des équipements qu'elle abrite.

Il apparaît, dès lors, nécessaire d'autoriser Monsieur le Président à signer l'arrêté portant autorisation d'occupation temporaire du domaine public routier, par permission de voirie.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le code général de la propriété des personnes publiques en ses articles L2122-1 à L2122-3 et L2125-1-1° ;

VU le code de la voirie routière en son article L113.2 ;

VU le règlement général de voirie de Bordeaux Métropole ;

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de formaliser, par arrêté, l'occupation du domaine public routier par la commune de Parempuyre pour la halle constituant la halte ferroviaire sur le pôle multimodal d'échanges ;

DÉCIDE

Article 1 :

L'occupation du domaine public routier par la halle constituant la halte ferroviaire du pôle multimodal d'échanges, à Parempuyre, est autorisée.

Article 2 :

L'occupation est délivrée à titre gratuit eu égard au caractère de service public de la halle.

Article 3 :

Monsieur le Président est autorisé à signer l'arrêté d'Autorisation d'occupation temporaire (AOT) versé en annexe.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 29 mai 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Vice-Président,

M. Patrick PUJOL

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
10 JUIN 2015**

PUBLIÉ LE : 10 JUIN 2015